

MONTAGNY

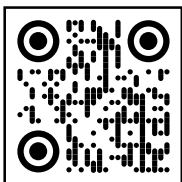
hiver 2026

Le bulletin municipal de votre commune

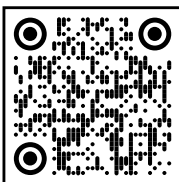
Le Mag



Mairie de
Montagny 69
[officiel]



Montagny69.fr



Facebook



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google Play

VOS NUMÉROS UTILES

Pompiers (S.D.I.S) 18 ou 112

Urgences vitales, SAMU 15 ou 115

Régulation, médecin de garde ...04 72 33 00 33

Urgences Gendarmerie..... 17

Gendarmerie Nationale04 78 44 00 64
2, rue Louis Guillaumond - 69440 Mornant

Femmes Victimes de Violences 3919
24h/24 et 7 jours/7

Enfants en Danger..... 119

DENTISTES

Dr Stéphane PETROU – Dr Clément JOURNET
Dr Quentin GUERIN

Cabinet Dentaire EORA - 145, route de Millery
RDV par téléphone au 04 82 83 96 41
ou sur Doctolib

HYPNOTHÉRAPEUTE – PRATICIEN EN PNL

Dr Thomas MIRALLES

Enfants - Adolescents - Adultes
145, route de Millery - 06 19 59 46 99

INFIRMIER(ES)

Karine LAMADA – Gaylord PARDIN

51, route du Bâtard
Tous les jours - 04 78 07 90 43 / 06 89 97 05 32

Sophie MATRAT – Gaëlle VERDELHAN

Maison de santé
690, montée du Baconnet - 06 48 62 07 85

KINÉSITHÉRAPEUTES – OSTÉOPATHES

M. PENAUD – A. MARTINAUD – É. ALAJARIN

A. MONTCEL – M. CUOCCI

295, montée de Sourzy - 04 37 41 02 35
Ouvert du lundi au vendredi sur RDV

Audrey GIBELIN

Maison de santé
690, montée du Baconnet - 06 60 10 63 56

Olivier PALLUEL

80 rue du Château d'Eau

Hervé FONTANEY

20 place de Sourzy
04 78 73 58 15 / 06 11 43 37 49

Maud MERCATELLO

92 allée des Sources - 04 78 58 44 84

MÉDECINS

Dr Pauline WOOLLVEN

Dr Emilie BENEFICE-FARON

Maison de santé - 690, montée du Baconnet
RDV par téléphone au 04 51 61 02 02
ou sur www.letsy.fr puis taper
woollven ou benefice-faron ou montagny

ORTHODONTISTE

Dr Guillaume COUELLE

145, route de Millery
RDV par téléphone au 04 37 22 97 31
ou par mail : cabinetdentairepj@gmail.com

ORTHOPHONISTES

Sarah SCAGLIOTTI

Maison de santé
690, montée du Baconnet - 04 78 46 85 54

Pauline LAURENT

Maison de santé
690, montée du Baconnet - 04 72 39 90 13

Fanny CHAIX

145, route de Millery - 06 24 89 93 98

Mathilde ROCHEGUDE

145, route de Millery
04 87 24 77 38 - 07 49 11 47 15

Madeleine SPRIET ADLOFF

145, route de Millery

Marion BRUC

13 place de Sourzy

OSTÉOPATHES D.O.

Clément MONNOT

Adultes - Enfants - Nourrissons
51, route du Bâtard
04 78 50 14 40

Sandy LEBLANC

Maison de santé - 690, montée du Baconnet
RDV au 06 82 42 54 94
ou sur clicrdv.com/cabinet-sandy-leblanc-osteopathe

Laurene COUELLE

145, route de Millery
RDV sur Doctolib ou au 06 09 10 41 25

Adeline MARTOS

13 place de Sourzy
06 25 55 72 59

Hervé FONTANEY

20 place de Sourzy
04 78 73 58 15 / 06 11 43 37 49

CHIROPRACTICE

Nawelle CHOUATTAH

13 place Sourzy - 07 56 80 30 34

PHARMACIE

Doctresses en Pharmacie

Sabine VINCENT – Anne-Marie CHAPTAL

51, route du Bâtard - 04 78 07 90 60
Du lundi au vendredi : 8h45-12h et 14h30-19h30

En dehors des horaires d'ouverture, contacter
le Commissariat de Givors pour connaître la
pharmacie de garde ou composer le 3237

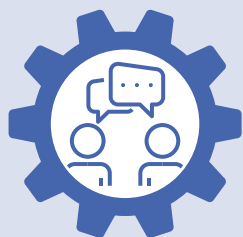
PSYCHOLOGUE – PSYCHOTHÉRAPEUTE

Clémentine EMIEL

51 route du Bâtard - 07 69 41 73 20

Perrine BERTRAND

51 route du Bâtard - 06 67 43 75 67
RDV sur PERFACTIVE et courriel :
perrinebertrand.psychologue@gmail.com



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

1^{er} tour : 15 mars

2nd tour : 22 mars

Faites entendre votre voix, votre vote compte !

À VOS AGENDAS !

SAMEDI 28 FÉVRIER

Tournoi handibasket au Trait d'Union.

DIMANCHE 1^{ER} MARS

Chasse au Trésor des Classes en 6 sur la place de Sourzy.

DIMANCHE 8 MARS

« Andouillette/Saucisson » de l'association USMV sur la place de Sourzy.

SAMEDI 14 MARS

Carnaval des associations des parents d'élèves des écoles et du centre aéré Alfa3a au Trait d'Union.

DIMANCHE 15 MARS

Élections municipales - 1^{er} tour.

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 MARS

Théâtre humour de l'association Un Battement d'Elles au Trait d'Union.

DIMANCHE 22 MARS

Élections municipales - 2^e tour.

DIMANCHE 22 MARS

Diots du Club de Judo sur la place de Sourzy.

SAMEDI 28 MARS

- Café italien de l'association de Jumelage à la salle de la Boule.
- Rando Cyclo « Les Vieilles Pierres » du Club Cyclo.
- Interclub du Club de Judo au Trait d'Union.

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 MARS

Théâtre des Amis du Vieux Montagny au Trait d'Union.

DIMANCHE 29 MARS

Chasse aux œufs des Festigones.

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 AVRIL

Festival de reggae au Trait d'Union.

SAMEDI 25 AVRIL

- Chantons ensemble ! de l'association de Jumelage à la salle de la Boule.
- Théâtre de Danse Attitude au Trait d'Union.

VENDREDI 1^{ER} MAI

Marché aux fleurs du Coup de Pouce sur la place de Sourzy.

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 MAI

Lions Metal Festival au Trait d'Union.

DIMANCHE 24 MAI

Concours de pétanque de Sourzy Boules.

SAMEDI 30 MAI

- Portes ouvertes des cantines, périscolaire, Relais Petite Enfance et Pôle Petite Enfance.
- Gala de danse du People Danse au Trait d'Union.

DU VEN. 5 JUIN AU DIM. 7 JUIN

Vogue sur la place de Sourzy.

SAMEDI 6 JUIN

Café italien de l'association de Jumelage à la salle de la Boule.

SAMEDI 13 JUIN

- Tournoi handibasket au Trait d'Union.
- Marché nocturne des Festigones au Vieux-Bourg.

SAMEDI 20 JUIN

40 ans du Club de Judo au Trait d'Union.

VENDREDI 26 JUIN

Kermesse du Coup de Pouce de l'école des Landes à la salle polyvalente.

SAMEDI 27 JUIN

Kermesse de l'APE de l'école du Garon au Trait d'Union.

Sommaire

Numéros utiles.....	2
Agenda.....	3
Vie Municipale.....	4-8
Environnement.....	9
Vie Associative.....	10-15
Libre expression.....	16

Horaires Mairie

Lundi.....8h30 - 12h00

Mardi.....8h30 - 12h00
..... et 14h00 - 17h30

Mercredi.....8h30 - 12h00

Jeudi.....8h30 - 12h00
..... et 14h00 - 17h30

Vendredi.....8h30 - 12h00

Permance État Civil

1^{ers} samedis du mois
9h00 - 11h30

Mentions légales :

MAIRIE DE MONTAGNY
1, Place de Sourzy
69700 Montagny
04 78 73 73 73
mairie.montagny@montagny69.fr

Directeur de la publication
& Rédacteur en chef :
Pierre Fouilland

Membres du comité de Rédaction :
Les élus, les associations

Conception & Réalisation :
Dix-Sign

Photos :
Mairie de Montagny, associations,
élus, Unsplash



NOCES DE DIAMANT

En ce samedi 11 octobre 2025, un couple est venu célébrer ses 60 ans de mariage à la mairie du village. Mme et M. Philip fêtaient leurs noces de diamant, soit soixante années d'une vie commune partagée.

Accompagnés de leurs proches, ils ont été reçus par Pierre Fouilland, maire de Montagny, et Corinne Jeanjean, première adjointe.

Quoi de plus beau que de célébrer soixante ans de mariage ? Une vie entière de complicité, de respect et d'amour. Un « oui » qui a traversé le temps sans jamais perdre de sa force ni de sa sincérité.

Merci pour l'exemple inspirant que vous nous offrez, et longue vie à vous deux !

OCTOBRE ROSE 2025 : 3 400 € REMIS À L'ASSOCIATION AMAROSE'S

Dans le cadre d'Octobre Rose, événement national de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, le Centre Communal d'Action Social de Montagny s'est une nouvelle fois mobilisé aux côtés des acteurs locaux, des associations et des habitants.

La 5^e édition, organisée le 26 octobre 2025, a rassemblé près de 300 participants autour de nombreuses animations solidaires : randonnées, ateliers de maquillage, peintures sur galets, entre autres.

Grâce à cette mobilisation collective, un don de 3 400 € a pu être remis le 19 décembre à l'association Amarose's, basée à Sorbiers, qui œuvre pour améliorer la qualité de vie et le bien-être des personnes touchées par le cancer du sein.

Cette remise de don a également été l'occasion de remercier les associations partenaires : Les Amis du Vieux Montagny, le Cyclo-Club, l'Ecole de Judo, Danse Attitude ainsi que l'ensemble des bénévoles, dont l'engagement et l'énergie



ont largement contribué au succès de cette action solidaire.

Derrière chaque pas, chaque animation et chaque sourire lors de cette journée, il y avait une pensée pour les personnes touchées par la maladie. La somme récoltée est le fruit d'une mobilisation sincère et profondément humaine.

UN CONTE MUSICAL POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DU GARON

Les classes élémentaires de l'école du Garon ont eu le plaisir d'aller au Patadôme à Irigny le lundi 1^{er} et mardi 2 décembre 2025. Elles ont assisté à la représentation d'un conte musical bulgare intitulé « La fiancée du vampire » : un trio vocal



féminin de polyphonies des Balkans, agrémenté de percussions, flûte et violon.

Ce spectacle s'intègre dans le projet sur les contes de l'école.

CHANTONS NOËL AU TRAIT D'UNION



Comme chaque année, il n'a pas neigé à Montagny, mais comme chaque année cela n'a pas empêché les élèves de l'école du Garon de mettre une ambiance festive de Noël lors de la chorale annuelle hivernale qui s'est tenue le 5 décembre dernier.

Au programme : de la bonne humeur, des petits et des grands, des chansons de Noël interprétées par toutes les classes pour se réchauffer et bien évidemment, la présence du père Noël qui est venu applaudir et féliciter les enfants. Il n'avait pas oublié sa hotte pleine de friandises et tous les enfants ont même pu garder un souvenir de cette petite soirée en venant poser à côté de lui et passer leur commande de cadeaux car ils ont été très sages encore une fois cette année.



La soirée s'est terminée par le tirage au sort de la tombola par l'association des parents d'élèves. De nombreux gagnants ont encore pu profiter cette année des divers cadeaux récoltés par l'APE.

LE TRADITIONNEL DÉJEUNER DES SENIORS : UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ TRÈS APPRÉCIÉ

Le Centre Communal d'Action Social de la commune a eu le plaisir d'organiser le traditionnel déjeuner des seniors, un rendez-vous attendu qui s'est tenu dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

À cette occasion, de nombreux aînés de la commune se sont retrouvés autour d'un repas soigneusement préparé, partageant rires, souvenirs et échanges. Ce moment privilégié a permis de renforcer les liens sociaux et de lutter contre l'isolement, tout en offrant un temps de détente et de plaisir à chacun.

Les élus présents ont tenu à saluer la participation et la bonne humeur des convives, contribuant pleinement à la réussite de cette journée. La Municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des personnes mobilisées pour l'organisation de cet événement, ainsi que tous les participants pour leur présence et leur enthousiasme.



Ce déjeuner s'inscrit dans la volonté de la commune de maintenir et développer des actions en faveur des seniors, afin de favoriser le bien-vivre ensemble et la convivialité intergénérationnelle.

ÇA S'EST PASSÉ À LA BIBLIOTHÈQUE !

Ateliers numériques



De septembre à novembre, en partenariat avec La Maison du Rhône, des ateliers numériques ont été proposés aux Montagnerots. Gratuits et sur inscriptions, ces ateliers ont permis aux participants de gagner en autonomie sur un ordinateur.

Atelier découverte du cinéma

Le samedi 22 novembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Simon de l'association Archipel Médiateur Culturel pour une découverte des secrets de tournage et plus précisément du fond vert. Participatif, pédagogique et drôle, cet atelier a beaucoup plu aux participants et le rendu en image a été digne d'un film de cinéma ! Spectacle Dôme

Lundi 15 décembre, les élèves des classes de maternelles des écoles du Garon et des Landes ainsi que les enfants de la crèche et du Relais Petite Enfance, ont assisté au très beau spectacle « Dôme » de la compagnie Rayon de lune. Des animaux, des effets de lumière, du chant, une créature marine... petits et grands ont beaucoup aimé !

Atelier créatif de Noël

Mercredi 17 décembre, les enfants ont réalisé de très belles décorations lors de notre atelier créatif de Noël : cadres avec des galets, photophores et cartes de vœux. Bravo aux artistes en herbe !



Bébés Lecteurs



Un samedi matin par mois, la lecture pour les tout-petits est mise à l'honneur à la bibliothèque avec notre rendez-vous des Bébés lecteurs. Lectures, jeux de doigts... un moment tout doux pour les parents et leurs petits. Et samedi 6 janvier, c'est un Bébés lecteurs franco-italien animé en partenariat avec le comité de Jumelage de Montagny & Oleggio Castello qui nous a réuni.

Les Nuits de la lecture



Pour les Nuits de la lecture 2026, en partenariat avec les bibliothèques de la CCVG, des classes des écoles du Garon et des Landes ont eu la joie d'accueillir à la bibliothèque : Cécile ALIX, autrice jeunesse. Les élèves ont pu découvrir les livres de l'autrice depuis la rentrée scolaire de septembre, ils ont également préparé et mené l'interview de Cécile ALIX eux même. Enfin, ils ont inventé et rédigé des textes inspirés par des œuvres d'art et en ont lu des extraits à Cécile ALIX avant de les lui offrir compilés dans un livret.

Merci aux enfants et aux enseignants pour leur implication dans ce beau projet.

Cécile ALIX gardera un très bon souvenir de sa venue à Montagny.

LA BIBLIOTHÈQUE SE REFAIT UNE BEAUTÉ !

La bibliothèque municipale entame des travaux de rénovation : nouveaux sols, peintures rafraîchies ainsi que le mobilier pour offrir un espace plus confortable et plus moderne aux usagers.

Dans une logique de réemploi, l'ancien mobilier est redistribué aux écoles, aux centres de loisirs et au service technique de la commune. La réouverture de la bibliothèque est prévue **vendredi 13 mars à 15h30 !** Nous avons hâte de vous accueillir dans une bibliothèque rénovée !





RAPPEL : 3^E FORUM DE L'ENFANCE – SAMEDI 30 MAI

Le 3^e Forum de l'Enfance se tiendra le samedi 30 mai, de 9h30 à 11h30.

Cet événement est une occasion privilégiée pour rencontrer les professionnels qui accompagnent vos enfants au quotidien dans les différents établissements scolaires et les structures communales.

Un moment d'échanges et de découvertes

Parents et enfants pourront :

→ Échanger directement avec les équipes pédagogiques et éducatives,

→ Découvrir leurs missions et les projets menés tout au long de l'année,

→ Bénéficier d'une visite complète des locaux communaux, spécialement ouverte pour l'événement.

Venez partager un moment convivial !

Ce forum est pensé comme un temps d'échanges chaleureux permettant à chacun de trouver toutes les informations utiles dans chaque établissement scolaire et périscolaire.

DES TRAVAUX AU PÔLE PETITE ENFANCE

Pour un accueil encore plus chaleureux

Le Pôle Petite Enfance a récemment été rénové afin d'améliorer le confort et la sécurité des enfants. Les sols, très abîmés, ont été entièrement remplacés, offrant désormais un environnement

plus propre, plus sûr et plus agréable. Du nouveau mobilier a également été installé pour moderniser les espaces et faciliter le quotidien des équipes comme celui des familles. Ces aménagements créent aujourd'hui un lieu plus chaleureux, lumineux et parfaitement adapté aux tout-petits.



LOGEMENT LOCATIF SOCIAL : FICHE PRATIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, des changements significatifs sont intervenus concernant les plafonds de loyer applicables au logement locatif social en France. Cette évolution s'inscrit dans une volonté de rendre le logement social plus accessible tout en prenant en compte les réalités économiques et sociales des ménages.

Qu'est-ce que le logement locatif social ?

Le logement locatif social représente une solution d'hébergement destinée aux ménages à revenus modestes. Il est géré par des organismes HLM (Habitations à Loyer Modéré) ou des sociétés d'économie mixte, et vise à offrir des conditions de vie décentes à des prix abordables. Les loyers sont encadrés par des plafonds fixés par l'État, en fonction des zones géographiques et des types de logements.

Les nouveaux plafonds en 2025

Depuis le 1^{er} janvier 2025, plusieurs modifications ont été apportées aux plafonds de loyer pour le logement social. Ces changements viseront à adapter les loyers aux réalités du marché immobilier et aux besoins des locataires. Les principaux points à retenir sont :

Révision des plafonds de ressources : Les conditions d'accès au logement social seront révisées, avec des plafonds de ressources adaptés à la composition des ménages. Cela permettra d'élargir l'accès au logement social à un plus grand nombre de foyers.

Mise à jour des loyers : Les loyers des logements sociaux seront ajustés en fonction de l'évolution des coûts de construction et des charges. Ces ajustements seront effectués de manière à ne pas pénaliser les locataires tout en assurant la viabilité économique des organismes HLM.

Zone géographique : Les plafonds de loyers seront également modulés en fonction des zones géographiques

Impact sur les locataires et les bailleurs

Ces évolutions auront des impacts significatifs tant pour les locataires que pour les bailleurs. Pour les locataires, l'augmentation potentielle des loyers dans certaines zones pourrait soulever des inquiétudes, mais la révision des plafonds de ressources devrait permettre à un plus grand nombre de ménages d'accéder à ces logements.

Pour les bailleurs, ces changements représentent un défi à relever. Ils devront trouver un équilibre entre la nécessité de garantir des loyers accessibles et la nécessité de financer l'entretien et la rénovation des logements.

Conclusion

Les nouveaux plafonds applicables au logement locatif social depuis le 1^{er} janvier 2025 représentent une étape importante dans l'évolution du secteur du logement en France. Ils témoignent d'une volonté de rendre le logement social plus accessible tout en tenant compte des réalités économiques.

FICHE PRATIQUE – PLAFONDS APPLICABLES AU LOGEMENT LOCATIF SOCIAL AU 01/01/2025				
Plafonds des ressources exigées au 01/01/2025 (Arrêté du 23/12/2024 relatif aux plafonds de ressources des bénéficiaires de la législation sur les habitations à loyers modérés et les nouvelles aides de l'Etat en secteur locatif – JO du 30/12/2024)				
Personnes à loger		Plafonds de ressources selon le type de logement social		
		Type PLA1	Type PLUS	Type PLS
1 personne	1 personne seule	12 759 €	23 201 €	30 561 €
	1 personne seule ayant la <u>carte mobilité inclusion invalidité</u>	18 591 €	30 984 €	40 279 €
2 personnes	Cas général	18 591 €	30 984 €	40 279 €
	<u>Jeune couple</u>	22 356 €	37 259 €	48 437 €
	1 personne + 1 personne à charge	22 356 €	37 259 €	48 437 €
3 personnes	Au moins 1 personne a la carte mobilité inclusion invalidité	22 356 €	37 259 €	48 437 €
	Cas général	22 356 €	37 259 €	48 437 €
	1 personne + 2 personnes à charge	24 875 €	44 982 €	58 477 €
	Au moins 1 personne a la carte mobilité inclusion invalidité	24 875 €	44 982 €	58 477 €
4 personnes	Cas général	24 875 €	44 982 €	58 477 €
	1 personne + 3 personnes à charge	29 105 €	52 915 €	68 790 €
	Au moins 1 personne a la carte mobilité inclusion invalidité	29 105 €	52 915 €	68 790 €
5 personnes	Cas général	29 105 €	52 915 €	68 790 €
	1 personne + 4 personnes à charge	32 800 €	58 200 €	77 527 €
	Au moins 1 personne a la carte mobilité inclusion invalidité	32 800 €	58 200 €	77 527 €
6 personnes		32 800 €	58 200 €	77 527 €
Par personne supplémentaire		+ 3 657 €	+ 6 652 €	+ 8 648 €

Plafonds de loyers maximums applicables depuis le 01/01/2025 (indexé sur l'IRL) (Notice du 05/02/2025 relative à la fixation des loyers et des redevances maximums des conventions conclues en application des articles L.353-1 et L.831-1 du CCH)		
Conventionnement	Plafonds des loyers (zone II ou B1) par m² de surface utile, hors charges <i>Brignais - Millery - Montagny - Yvernois</i>	Plafonds des loyers (zone I ou A) par m² de surface utile, hors charges <i>Chapronois</i>
PLA1 (Neuf ou acquisition amélioration)	5,71 €/m² de SU Ex : 371 €/mois pour un T3*	6,93 €/m² de SU Ex : 450 €/mois pour un T3*
PLUS (Neuf ou acquisition amélioration)	6,42 €/m² de SU Ex : 417 €/mois pour un T3*	7,77 €/m² de SU Ex : 505 €/mois pour un T3*
PLS (Neuf ou acquisition amélioration)	10,07 €/m² de SU Ex : 655 €/mois pour un T3*	11,68 €/m² de SU Ex : 759 €/mois pour un T3*

* Exemples = calcul sur la base d'une taille moyenne des logements de 65 m² de surface utile.
Surface utile = surface habitable + moitié des surfaces annexes (balcons, terrasses ou toute extension à usage exclusif du locataire du logement...)

Rédaction : Pôle Aménagement et Développement Territorial - CCVG
Mis à jour le 27/05/2025

LE HIBOU GRAND-DUC : UN HABITANT DISCRET DE NOTRE ENVIRONNEMENT



Grand-Duc d'Europe. Ces prospections consistent à écouter, en petits groupes de participants répartis sur différents sites, le chant crépusculaire de ce rapace nocturne. Par ce chant, le mâle marque son territoire autour de son site de reproduction et cherche à séduire sa femelle... parfois la femelle lui répond par son chant plus aigu...

Bonne nouvelle ! Des Hiboux Grands-Ducs d'Europe ont été entendus sur le secteur prospecté... Mais qui est ce Grand-Duc ?

Il est le plus grand de nos rapaces nocturnes en France. Son plumage est de couleur brun-roux barré de noir dessus. Ses yeux sont de couleur orange. Il affiche un signe très particulier : Deux aigrettes sur le sommet de la tête qui sont des plumes et non des oreilles...

Son régime alimentaire est constitué de proies dont 70% sont des mammifères, particulièrement des rongeurs...

Si vous avez la fibre naturaliste n'hésitez pas à nous contacter pour notamment participer à des prospections ou des comptages de faune sauvage !

Contacts ADEM :

asso-adem69@gmail.com ou/et.claude@live.fr

PFAS : AGIR POUR PROTÉGER NOS HABITANTS !

Montagny s'engage aux côtés de plus de 150 communes dans une grande étude sur l'exposition aux PFAS, les « polluants éternels ». Au total, 500 adultes, tirés au sort dans les communes concernées, participeront à cette enquête afin d'obtenir des données scientifiques fiables pour protéger la santé de tous et notre environnement.

La station de pompage de Ternay, gérée par le Syndicat Mixte d'Eau Potable Rhône Sud, est désormais équipée de filtres spécifiques sur deux puits. Ainsi, les taux de PFAS dans l'eau du robinet sont en baisse constante, bien en dessous de la norme européenne (autour de 30 ng/l pour une limite fixée à 100).

L'implication de Montagny dans ces démarches collectives constitue un pas essentiel pour la santé publique et la tranquillité des habitants. Ensemble, avançons pour une meilleure connaissance et une meilleure protection de notre territoire.



Les représentants du collectif Les Territoires en action

UNE ANNÉE 2025 RICHE EN ÉMOTIONS POUR LE BOXING GYM MONTAGNY !

**Une soirée de boxe mémorable :
Les Tiger's Belts.**



Le 19 avril, Montagny a vibré au rythme de la grande soirée de boxe Les Tiger's Belts, qui a rassemblé un large public dans une ambiance exceptionnelle. Des boxeurs venus de Suisse, d'Ukraine, du Cap-Vert, et même de l'équipe de France ont offert des combats intenses et fair-play.

La soirée a été honorée par la présence d'Emma Valkyria Gongora, Championne WBA GOLD, et de Léonardo « The King 2.0 » Mosquea, Champion d'Europe EBU et futur challenger mondial.

Entre organisation impeccable, combats spectaculaires et valeurs sportives mises à l'honneur, l'événement s'est imposé comme un moment fort pour la commune. Un succès qui promet de faire des Tiger's Belts un rendez-vous incontournable.

**La Coupe de France FSC à Bordeaux :
un palmarès remarquable.**

Du 12 au 14 décembre, cinq boxeurs du Boxing Gym Montagny ont fièrement représenté le village à la Coupe de France FSC. Un résultat exceptionnel : quatre podiums sur cinq engagés.

→ **Antoine Marin Milazzo** : médaille d'or et titre de Champion de France (cadet -75 kg), victoire par KO en finale.

→ **Nohlan Poulet** : médaille d'argent, Vice-champion (cadet -50 kg).

→ **Josselyn Fernandez** : médaille d'argent, Vice-champion (senior -80 kg).

→ **Raphaël Coron** : médaille d'argent, Vice-champion après un combat très disputé.

Charlotte Portelli : des forfaits dans sa catégorie l'ont empêchée de combattre, mais elle défendra le club au Championnat de France en mars.

Un immense bravo aux athlètes, aux coachs Yoan Gergaud et Hedi Bougahnmi, aux bénévoles, partenaires et à la présidente Pauline Gergaud, grâce à qui ces résultats sont possibles.



PASSAGE DU FLAMBEAU À MONTAGNY

Un Passage du Flambeau 2026 réussi !

À Montagny, une chose est sûre : les traditions restent bien vivantes. Cette année encore, les Classes en 5 et les Classes en 6 ont prouvé qu'elles savent être à la hauteur de cet héritage festif et intergénérationnel. Grâce à leur énergie, leur implication et leur enthousiasme, le Passage du Flambeau 2026 a été un véritable succès.

Un immense merci aux nombreux Montagnerots, dont la participation chaleureuse a donné à cette soirée une atmosphère unique.

TÉLÉTHON 2025 : UN BEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ À MONTAGNY

Trois « irréductibles Téléthoniennes montagnerotes » ont relancé l'idée de la tombola au profit du Téléthon et ont souhaité pour cette année un petit truc en plus avec une animation du marché, une buvette, un vin chaud et une soupe de légumes à partager pour se réchauffer en attendant le tirage de la tombola.



Cerise sur le gâteau, une troupe de chanteurs (nouvelles stars de demain) a proposé spontanément d'animer la soirée. La salle des mariages, mise à disposition par la municipalité ce soir-là, s'est emplies pendant presque 2 heures de leurs voix magnifiques.

Grâce à vous, aux dons des associations et des particuliers, à l'aide du CCM pour préparer la soupe, le vin chaud et animer la buvette sur la place, 2669 euros ont été remis le 20 décembre à la permanence de recueil des fonds pour l'AFM à Brindas, au nom de notre village de Montagny.



Nous apportons ainsi notre contribution à la recherche pour les maladies génétiques, mais aussi à la médecine en général. En effet, les progrès obtenus par l'AFM Téléthon bénéficient au développement des thérapies pour de nombreux autres domaines scientifiques et médicaux.

Le défi a été relevé, mais notre vœu le plus cher est de relancer le Téléthon comme il y a une quinzaine d'années pour en faire une fête sportive et solidaire. Une fête du village, où petits et grands participeraient à l'augmentation de la cagnotte pour le Téléthon. Appel aux associations et aux idées et encore un grand merci à tous pour votre soutien.

HANDIBASKET À L'HONNEUR

Mardi 16 septembre dernier, le club de football de Montagny a eu le plaisir de réunir tous ses bénévoles et licenciés pour une soirée de remerciements à la suite du 5^e tournoi handibasket. Un moment convivial marqué par la remise d'un chèque de 12 000 € à l'association Lyon Basket Fauteuil. Cette belle somme permettra de financer des trajets et des fauteuils adaptés pour les joueurs.



Prochain rendez-vous : **le 28 février** à la salle Le Trait d'Union pour venir encourager l'équipe.

Merci à tous les commerçants de la commune pour leur soutien indéfectible, ainsi qu'aux nombreux sponsors.

FINALE DU TENNIS-CLUB



Dimanche 1^{er} février s'est déroulée la finale du tournoi d'hiver de tennis, un moment important pour toute l'équipe du Tennis Club.

Merci à tous ses bénévoles qui font vivre le village !

LES RANDONNEURS DE MONTAGNY

Avec près de 50 marcheurs et cyclo-marcheurs, la randonnée de Montagny continue de se développer avec dynamisme. Les sorties se font le mardi au rythme de deux par mois sur des territoires variés comme le Massif du Pilat, les Monts du lyonnais ou encore les plaines de l'Isère. À chaque randonnée, deux parcours de 11 km et 16 km sont proposés afin de satisfaire le plus grand nombre. Elle se termine par un ravitaillement autour de la table, pour lequel chacun apporte sa préparation culinaire pour un bon moment de convivialité.

La sortie de septembre 2025 a réuni 28 participants qui se sont retrouvés à Vogüé pour 4 jours de randonnée, dans un cadre magnifique au bord de l'Ardèche. Le séjour a été apprécié à l'unanimité !

À l'occasion de la dernière sortie de l'année 2025 à Ampuis, 38 marcheurs ont visité la cave d'un producteur de Côte-Rôtie et apprécié le travail de la vigne.

Contacts : Pascale Moratta : 06 87 50 14 46
Gilles Furno : 06 17 61 60 80



QUELQUES INFORMATIONS SUR LE CYCLO CLUB TOUT TERRAIN



Un groupe de 14 cyclos a rendu visite à nos amis d'Oleggio en traversant les Alpes en 4 étapes. Ils sont restés 4 jours pour visiter en vélo de route cette belle région des lacs italiens.

La « Journée interclub », organisée par le club de Saint-Martin-en-Haut, les Chats de Saint-Maurice et le CCM, permet de partager nos circuits et rencontrer les cyclos des clubs voisins.

Des sorties en semaine et le samedi sont organisées en différents groupes selon le niveau.

Des sorties VTT sont prévues tous les dimanches au départ de la place à 8h30.

La Rando des Landes VTT et Marche (perturbée par la météo) a rassemblé cette année 210 participants.



DANSE ATTITUDE : UNE RENTRÉE PLEINE D'ÉNERGIE !



Début septembre, l'association Danse Attitude a fait son grand retour apportant une joie immense à ses adhérents. Un stage de pré-rentree a eu lieu avec deux anciennes élèves de Céline Colantonio désormais professionnelles dans le milieu de la danse, Marie Bugnon et Julie Diaz. Elles étaient également accompagnées d'un autre professeur David Bernardo.

Nouveau

En réponse à une forte demande, un cours a été ouvert aux enfants dès 4 ans, dirigé par Léa Genet Colantonio.

Modern Jazz

Céline Colantonio, fondatrice de l'association et présente sur la commune depuis 1988 continue d'enseigner aux plus jeunes comme aux plus grands dans les styles lyrical jazz et moderne.

Contemporain et urbain

Léa Genet Colantonio propose des cours aux enfants, adolescents et adultes.

Les ateliers de Théâtre dirigés par Muriel Mamcarz ont également fait leur rentrée. Elle a eu le plaisir de retrouver ses élèves de 6/7 ans, 8/9 ans, ainsi que les adultes inscrits pour cette saison à la troupe dédiée à la présentation de pièces au public.

Cette année encore, Danse Attitude a pris part à l'événement « Octobre Rose » le dimanche



26 octobre, en participant à une belle journée de solidarité rassemblant les associations de Montagny. Au programme : marche matinale, atelier de dessin et maquillage dans l'après-midi.

Les 15 et 16 novembre dernier, nous avons eu l'honneur d'accueillir pour la quatorzième année Nico Ricchini, chorégraphe et danseur de renommée internationale pour un week-end de stage de très grande qualité !

Nous avons conclu ce premier trimestre avec un spectacle de Noël qui a ravi un public nombreux et enthousiaste.

Pour suivre toute l'actualité de Danse Attitude, rendez-vous sur : www.danseattitude.fr

Pour suivre toute information, contactez-nous sur secretariat.danse.attitude@gmail.com



L'EJT DE MONTAGNY-TALUYERS, UN ESPRIT D'OUVERTURE.



Dotée d'une nouvelle section de préparation physique, ouverte en septembre, en complément des cours de judo et jujitsu-self défense, l'École de Judo Traditionnel de Montagny-Taluyers (EJT) donne les moyens à ses 170 licenciés de pratiquer en fonction des objectifs de chacun.

En plus de la pratique sportive, qui est le cœur de notre structure, l'EJT propose également de nombreux moments conviviaux. En novembre, la « soirée pâtes des adhérents », ouverte aux familles et amis, le loto en janvier et d'autres événements à venir en 2026.

L'esprit de l'EJT, c'est aussi s'ouvrir aux autres en intégrant dans ses rangs des athlètes en situation de handicap, en participant à des stages internationaux (stage de La Talaudière avec Maître Takanishi) et en co-organisant des entraînements de masse avec le Dojo Andéolais.

Travail, partage et bonne ambiance sont au rendez-vous à l'EJT de Montagny-Taluyers. N'hésitez pas à consulter notre site internet pour en savoir plus : <https://ejt-montagny-taluyers.fr> ou en venant nous rencontrer aux dojos ou lors de nos événements.

Le samedi 24 janvier, les benjamins et benjamines ont participé au championnat du Rhône.

5 engagés, 2 garçons et 3 filles. L'EJT a obtenu trois podiums :

- Mathis Benedetto-Chignard, 3^e - 46 kg
- Lisa Bruyere, championne du Rhône - 32 kg
- Georgia Barker, Championne du Rhône - 57 kg

Les judokates et judokas ont brillé lors de cette compétition et sont donc qualifiés pour la phase interdépartementale.



SOIRÉE THÉÂTRE À MONTAGNY.

Le 15 novembre dernier, l'Association des Parents d'Élèves de l'école du Garon a une nouvelle fois organisé sa traditionnelle soirée théâtre, en collaboration avec la troupe Les Torches Bugnes. Cette édition a rencontré un franc succès : la pièce L'héritage presque parfait, présentant Jeanine avec son humour décapant et son compte bien rempli, ainsi que sa famille aussi avide que cupide, a su faire rire le public venu nombreux.

Un grand merci aux comédiens ainsi qu'à toutes les personnes présentes pour ce beau moment de convivialité. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle représentation !



LES PROS DE MONTAGNY : UNE ASSOCIATION DE PROFESSIONNELS INDÉPENDANTS AU SERVICE DE LA VIE LOCALE.

Notre association regroupe des professionnels indépendants, aux multiples activités, tous implantés localement et engagés dans la vie de la commune. Elle a été créée avec la volonté de valoriser les savoir-faire locaux, de favoriser les échanges et de participer activement à l'animation de Montagny, dans un esprit de proximité et de convivialité.

Présente tout au long de l'année lors des temps forts de la commune et sur le marché, l'association s'implique régulièrement aux côtés des acteurs locaux et associatifs (Octobre Rose, Harmonia Être Bien, marché de Noël...), en apportant son soutien à diverses initiatives solidaires et événementielles.

Vous recherchez un prestataire ?

Inutile de chercher bien loin : les compétences sont ici, à Montagny. Nos membres proposent des services complémentaires et variés, accessibles et de proximité, pour répondre aux besoins des habitants comme des professionnels.



N'hésitez pas à flasher notre QR code pour découvrir les professionnels de l'association et suivre LesPros DeMontagny sur Facebook.



LA JOURNÉE ÊTRE-BIEN HARMONIA

Le 23 Novembre 2025 à Montagny, la journée être-bien « HARMONIA » a vu le jour avec une ambition simple : proposer une approche du bien-être plus humaine, cohérente et accessible.

« Harmonia » est née de la volonté commune de plusieurs thérapeutes de la région, qui ont choisi de mettre leur savoir en commun, afin d'apporter des réponses ciblées à des besoins réels. Réunissant 30 professionnels, la salle du trait d'union s'est transformée le temps d'une journée en un espace d'écoute, de découvertes et d'échanges enrichissants.

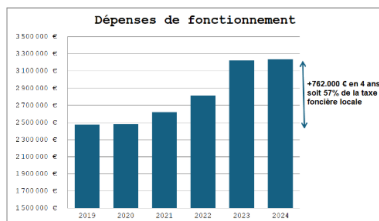
Les visiteurs ont pu rencontrer des professionnels engagés, participer à des ateliers et des conférences tout au long de la journée, expérimenter et surtout se sentir accueillis et considérés. Le professionnalisme des intervenants et l'atmosphère bienveillante ont été grandement appréciés et ressentis par tous.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles, la Mairie de Montagny, les Pros de Montagny, les organisateurs, les exposants et les 200 visiteurs qui ont fait de cette journée un véritable succès. Portée par l'enthousiasme du public et la force du collectif, Harmonia vous donne rendez-vous pour sa 2e édition le 22 Novembre 2026 en restant fidèle à ses valeurs de partage et de sincérité. Nathalie MOIROUX, (Association Libair'toi – MONTAGNY).

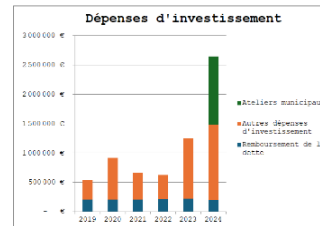


UNE NOUVELLE OPPOSITION -JEAN-MARC PROST LES FINANCES COMMUNALES EN QUESTION ?

Après la parution du dernier Flash Info, vous avez été nombreux à nous interroger sur les finances communales. Contrairement à l'état, les dépenses et impôts se doivent d'être équilibrés, pas de déficit autorisé. Les dépenses sont de deux natures : le fonctionnement (pour les services rendus à la population) et les investissements (bâtiments, infrastructures, équipements, voirie).



Sur Montagny, les dépenses de fonctionnement ont explosé et nous dépensons en 2024, 762 000 € de plus qu'en 2020 (soit +30%). Cette hausse représente plus de la moitié de votre taxe foncière communale ! Mais quels nouveaux services justifient cette augmentation sachant que la mairie a perdu des compétences (carte d'identité...) ?



Du côté des investissements, le projet d'extension médicale ayant été abandonné, le principal investissement de ce mandat concerne la reconstruction des

ateliers municipaux. Cette opération qui devait être financièrement neutre (avec la revente des anciens ateliers) s'est finalement traduit par une opération coûteuse en raison notamment d'un choix architectural contestable (bâtiment en dur en R+1 pour stocker des matériels municipaux).

Logiquement, l'accroissement des dépenses de fonctionnement se fait au détriment de notre capacité à investir ! Heureusement, les projets majeurs ont été réalisés avant le mandat en cours (trait d'union, place de Sourzy, RD386, maison médicale, squares, tennis écoles, dojo).



PAROLE DES ELUS D'OPPOSITION ET DE PROPOSITION

janvier 2026

(Jean Luc Bérard-Claude Meunier-Françoise Muguet-Michel Moreau)

Le Conseil Municipal :

Les tentatives de déstabilisation lancées contre le Maire et sa gestion de la commune nous montrent bien que l'équipe municipale a besoin de sang neuf et d'idées nouvelles. L'absence de commissions ouvertes aux habitants et aux élus sur les finances et la sécurité notamment font cruellement défaut. Faute de participation et de délégation, la situation actuelle explique en grande partie les difficultés rencontrées.

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochain. Dans cette perspective nous avons consulté la population en vue de constituer une liste électorale. Il en ressort un manque d'enthousiasme à l'idée de s'impliquer dans la gestion de la commune, notamment au niveau des actifs et des plus jeunes. C'est dommage, l'expérience est pourtant très enrichissante. Fort de ce constat nous avons décidé de ne pas présenter de liste.

Les PFAS ou polluants éternels : Les PFAS sont principalement liés aux activités industrielles, leur impact sur l'environnement a été identifié dès le début des années soixante. Aujourd'hui un comité de suivi permanent regroupant la préfecture, les collectivités locales, la métropole et les agences sanitaires a été mis en place et des actions judiciaires sont en cours contre les industriels responsables de cette pollution. Les analyses conduites sur les eaux consommées dans les communes au sud de Lyon confirmeraient qu'elles restent globalement conformes aux normes en vigueur, pourtant plusieurs communes sont identifiées comme ayant des taux de pollution aux PFAS très supérieurs à la réglementation...Que devons-nous en penser ? La mairie doit communiquer plus clairement sur les analyses passées, actuelles et sur les actions engagées pour préserver la santé.

Centrale Photovoltaïque des Grandes Bruyères : Le recours contentieux contre le permis de construire formulé par les associations opposées à ce projet destructeur d'une riche biodiversité, a été rejeté. Les principaux arguments développés ont été balayés : arrêté préfectoral qui vouait le site à un usage naturel, plans et photographies de la CN'Air trompeurs, erreurs sur les propriétaires des parcelles etc.... Le problème du risque incendie reste à approfondir avec le SDIS, les mesures proposées étant insuffisantes pour éviter la propagation d'un incendie à l'extérieur du site.

Point positif : la demande de dommages et intérêts formulée par la CNAIR a été rejetée.

Le recours contre la dérogation accordée pour la destruction de 29 espèces protégées du site est en cours d'instruction par le tribunal administratif